



# NÉGOCIATION PACTE SOCIAL :

## POUR UN PACTE SOCIAL AU PLUS PRÈS DES POSTIERS ET DES TERRITOIRES !

La Poste prétend vouloir **investir dans le développement des compétences des postiers et faciliter ainsi la mobilité ascendante (promotion) et transversale (changement de métier) des postiers. Ceci pourrait constituer un point de convergence avec la CFDT.** Cependant, cette prise de position n'est pas une première de la part de La Poste et s'accorder sur un principe ne suffira pas !

### Organiser la solidarité entre branches et directions !

**Pour la CFDT, il faut lever les nombreux freins à la mobilité professionnelle.** Ils sont fortement **liés à l'organisation postale en branches ou directions cloisonnées.** Les directions ne sont pas incitées à investir dans le développement des compétences de leurs collaborateurs pour changer de métier et répondre aux besoins d'autres directions. Soit les outils et la visibilité manquent pour le faire, soit la logique budgétaire y fait obstacle.

D'ailleurs, selon une enquête publiée par La Poste (baromètre d'engagement), les postiers s'accordent à dire que la coopération entre métiers, directions et branches doit être renforcée. Elle ne peut se décréter, il faut la construire !

### Un pilotage RH au plus près des territoires !

**C'est au niveau des territoires, au plus près de la réalité des postiers et des managers, qu'il faut agir.** Tout ne peut se gérer de Paris et les acteurs locaux doivent bénéficier de l'autonomie et des moyens nécessaires pour accompagner la transformation des métiers. Pour agir efficacement et orienter correctement leurs collaborateurs, **les directions doivent pouvoir s'appuyer sur une véritable gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) au niveau des bassins de vie.** De même, des arbitrages budgétaires doivent pouvoir être opérés entre direction car celui qui assume l'investissement dans le développement des compétences ne sera pas nécessairement celui qui en bénéficiera. Ceci suppose donc un pilotage RH fort dans chaque territoire.

### Pour inciter les acteurs à plus de coopération et favoriser la mobilité interne, la CFDT revendique :

- ▶ **La mise en place d'une GPEC** et d'un renforcement du pilotage RH au niveau des territoires ;
- ▶ **De créer des dispositifs adaptés au plus près des besoins territoriaux et des projets de chacun ;**
- ▶ **De Favoriser le développement de réseau de proximité inter-métiers,**
- ▶ **De développer le droit à l'expérimentation** pour passer d'un métier à un autre ;
- ▶ **D'encourager les managers à accompagner leurs collaborateurs** en abondant leurs budgets en cas d'absence prolongée pour formation ;
- ▶ **D'adapter les objectifs des entités accueillant de nouveaux collaborateurs.**

## S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

**Il faut favoriser budgétairement les directions qui investissent dans le développement des compétences**

SUIVEZ-NOUS SUR  
L'APPLICATION  
DISPONIBLE SUR  
ANDROID OU IOS

